

## THÈME 9 : LA MOBILISATION FINANCIÈRE ET MOBILIÈRE DE LA RÉUNION

En 1914 la société réunionnaise est marquée au sceau de la misère et des inégalités sociales. La population stagne d'ailleurs entre 170 000 et 175 000 habitants de 1880 à 1925. La mortalité infantile durant la première décennie du XXe siècle varie de 200 à 300‰. En 1900, l'île ne comptait que 8 médecins généralistes... Rappelons toutefois qu'en France métropolitaine, qui reste majoritairement rurale, ce taux était de 160‰ avec de très fortes variations entre régions, entre villes et campagnes, de même qu'entre quartiers urbains riches et défavorisés.

Dans l'île une terrible concentration foncière se poursuit au début du XXe siècle au profit du Crédit Foncier Colonial. Les deux tiers de la valeur des exportations de l'île se fait au profit, pour moitié de cette société financière, et pour l'autre moitié de cinq familles possédant d'immenses domaines sucriers et résidant dans l'Hexagone. La misère est telle que, par exemple, en février 1910, 270 familles du Sud se sont inscrites pour tenter une nouvelle vie au Brésil<sup>53</sup>. Pourtant les « actions patriotiques » n'ont pas manqué de fleurir et la colonie, ou tout au moins la partie privilégiée de sa population, a apporté une indéniable contribution financière à l'effort de guerre. Les emprunts rencontreront un fort succès, à l'image de celui de 1917 qui rapporta plus de 7 millions de francs. Notons par ailleurs, que lors de ces appels à souscriptions patriotiques les communautés chinoises et Indo-musulmanes ont fait preuve d'un zèle tout particulier afin de souligner leur volonté d'intégration dans la communauté insulaire.

### *Activités possibles :*

**1- La Banque de La Réunion au cœur de l'effort financier** – Dirigée par Alphonse Mas depuis 1916, la Banque a joué un rôle important dans la diffusion des nouvelles de la guerre à travers la réception des câblogrammes [voir thème 4]. Alphonse Mas et son conseil d'administration ont manifesté dès les premiers jours du conflit leur attachement patriotique au Gouverneur (198/R50) et la Banque s'est montrée très active pour faire des dons ou mettre en œuvre les emprunts nationaux (199). Dès le 30 septembre 1914 Mas fait d'ailleurs connaître par voie de presse que « toutes mesures ont été prises pour assurer pendant la durée de la Guerre la vie économique de la Colonie » (200). Le 21 août 1915, le directeur de la BR est à nouveau cité comme un exemple de patriotisme pour l'action qu'il mène avec son établissement en faveur de la souscription à l'emprunt national. Cet « ardent patriotisme » est à nouveau mis en exergue en octobre 1916 à l'occasion d'un nouvel emprunt pour lequel la Banque locale propose des conditions très avantageuses (201).

Le bilan que dresse Le Peuple du 31 octobre 1916 souligne parmi les donateurs qu'il conviendrait de remercier l'importance des commerçants étrangers qui cherchent ainsi à affirmer leur intégration dans la société insulaire. (202)

<sup>53</sup> Serviabile Mario, *Rayonner. Histoire de La Réunion. Essai d'éducation populaire*, Océan Editions / ARS Terres créoles, 1995 p.171.



199 (Le Progrès  
21 août 1915)

## Idéal Cinéma

PROGRAMME  
Du Samedi 21 Août 1915

### ZaZa

Comédie en 2 parties coloris.

Le Rideau noir dramatique

Entr'acte

Bombardement de la Cote Est

Le Réveil de Huns

Les Ruines de Termondes

Le Cauchemar de Rigadin (Comique)

Bonsoir

Prix des Places

Premières. 1 fr. Secondes 0 fr. 50

## POUR LA PATRIE

—«O»—

L'Honorable Monsieur Mas Directeur de la Banque de la Réunion en une initiative qui fait honneur à son patriotisme, à la Banque qu'il dirige et au Pays nous a adressé une note en vue de pousser le Pays à souscrire en masse aux Bons de la Défense Nationale.

Nous condensons cette note plus loin.

Le « Progrès » avant cette généreuse intervention avait publié le discours de Monsieur Ribot. Il a aussi annoncé la nouvelle souscription de un million de notre Banque et signalé le taux réduit du change que consent notre Etablissement financier pour les versements de nos fonds en France.

Tous ceux qui ont quelque argent ont le primordial devoir de le confier à la Patrie.

C'est d'abord un bon placement parce que sûr et parce que certaine est la victoire,

## Les noyées de St-Benoit

—«O»—

Grâce aux efforts de l'estimé commissaire Fabre on a pu retrouver deux des cadavres des pêcheuses de coquilles enlevées par une crue subite de la Rivière des Roches.

### BANQUE DE LA REUNION

#### AVIS

Le Directeur a l'honneur de porter à la connaissance de la population que la Banque continuera à fonctionner comme par le passé.

**TIRAGES** — Seule, la délivrance des traites ou chèques sur France est suspendue, par suite de la décision du Gouvernement de ne permettre le remboursement que du vingtième des sommes en dépôt dans les Etablissements de crédits privés, en vue d'éviter toute panique et la sortie du numéraire.

**REMBOURSEMENTS AUX DÉPOSANTS** — Cette réduction vingtième de la somme déposée, au montant des remboursements demandés par le Déposants, ne s'applique pas aux Banques d'Emission Privilégiées comme la Banque de France, la Banque de l'Algérie, la Banque de la Réunion et les autres Banques Coloniales, qui paient à vue, en leurs billets, toutes sommes qui leur ont été confiées.

**BESOINS DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE** — Le Directeur donne à tous l'assurance que toutes les demandes légitime de crédit seront accueillies, et particulièrement celles qui ont pour but de faciliter le travail et la production.

Toutes mesures ont été prises pour assurer, pendant la durée de la Guerre, la vie économique de la Colonie.

St-Denis, le 8 Août 1914

LE DIRECTEUR,  
ALPHONSE MAS

# L'Emprunt national 5 o/o

## Nécessité d'une Bourse

Le Directeur de la Banque annonce que l'Etablissement reçoit sans frais, à un taux inférieur à celui du Trésor, les souscriptions à l'Emprunt National qui vient d'être voté par la Chambre. Il y avait là une occasion de manifester les sentiments patriotiques de la Réunion, la Banque l'a saisie ; nous l'en remercions.

Déjà M. Mas avait donné plus d'une preuve de son ardent patriotisme.

Son nouvel effort est constaté par le deuxième alinéa de l'avis qui mentionne : « La Banque fera toutes les avances nécessaires aux personnes qui ne seraient pas, en ce moment, en mesure de verser l'intégralité du montant de leurs souscriptions. »

Cette décision du Conseil d'Administration est fort louable. Mais ne faut-il pas regretter que par l'installation d'une Bourse que le Syndic des Agents de change, M. Paul Ruben de Couder, s'est toujours efforcé de créer, on ne puisse à St Denis être assuré de trouver des avances sur titres, c'est à-dire une somme payée au propriétaire qui dépose des titres en nantissement d'une façon certaine et obligatoire. Ces avances seraient au moins aussi sûres que les prêts sur marchandises et faut-il que ce soit la guerre avec ses besoins de crédit qui donne naissance à ces opérations ?

La Banque de France prête 80 o/o de leur valeur sur les Rentes françaises et 75 o/o sur les actions et obligations des grandes compagnies de Chemin de Fer, les obligations du Crédit Foncier, des villes françaises et des départements, mais elle ne consent pas de prêts au dessous de 500 francs. Le crédit foncier, la Société Générale, le Crédit Lyonnais abaissent le minimum des prêts à 300 francs. La Banque de France et les autres établissements relatent sur les récépissés qu'ils délivrent les numéros des titres déposés dans leurs caisses, garantie indispensable à l'emprunteur pour ses opérations.

Sans nous faire la moindre illusion sur l'importance d'un mouvement financier de ce genre à la Réunion, ne peut-on pas compter sur un mouvement d'actions de la Banque, des Compagnies financières, industrielles et agricoles constituées, d'Obligations de Communes ou autres ayant en

général un cours ignoré du public ?

La place de Maurice n'a-t-elle pas une bourse qui facilite bien des transactions et règle les cours ? Qu'on en fasse autant.

Ici pas le moindre effort pour atteindre ce but. Et pourtant le fonctionnement d'une bourse eût certainement doublé, peut-être triplé, l'effort financier fait par la Colonie pour la souscription à l'Emprunt National en cours.

X.

P.S. — Nous avons essayé de faire cet article le plus clair possible pour la nécessité d'une bourse à créer à la Réunion. Si sur certains points nous nous sommes trompé ou si quelques passages sont restés obscurs malgré toute notre bonne volonté, lecteurs, posez les questions qui vous plairont, une réponse vous donnera les éclaircissements nécessaires.

## Versez à l'Emprunt

—)O(—

*Amis lecteurs, n'hésitez pas à verser toutes vos économies à l'emprunt national.*

*Hâtez-vous, car l'emprunt ouvert le 5 Octobre courant sera irrémédiablement clos le 19 du même mois.*

*En achetant 87,50 une rente de cinq francs, vous placez votre argent à près de 6 o/o, et vous ne courez d'autre risque que celui d'augmenter votre capital dans un bref délai. N'hésitez pas donc à faire un excellent placement en même temps qu'un geste patriotique, car votre versement si modeste qu'il soit doit contribuer à la victoire de la France.*

*Que le manque de monnaie française ne vous arrête, car pour les souscripteurs de l'emprunt national le change vient d'être abaissé à 1 o/o au Trésor et dans les perceptions et à 0 fr 75 o/o à la Banque de la Réunion.*

*Pour le triomphe de la France versez donc sans la moindre appréhension toutes vos disponibilités et montrez ainsi qu'à la Réunion les prolétaires comme les riches, sont avant tout de bons patriotes qui ne regardent pas plus à leur argent qu'à leur sang, quand il s'agit de hâter l'heure de la Victoire.*

LE PEUPLE.

## La participation de la Réunion à l'Emprunt

D'après les chiffres communiqués par le Trésor et la Banque de la Réunion, le montant total des souscriptions recueillies dans la Colonie s'élèverait à Sept millions deux cent mille francs, en chiffres ronds, dont un million versé en bons et obligations de la Dépense Nationale et le surplus en numéraire.

Ce résultat magnifique constitue un témoignage éclatant du patriotisme, qui anime la population si française de notre île. Il convient de l'en féliciter et de rendre hommage au dévouement et au zèle, dont ont fait preuve dans la circonstance le personnel du Trésor, de la Banque de la Réunion et des perceptions ainsi que leur chef respectif, M.M. Mollin et Mas.

S'il n'est pas permis de publier les noms des souscripteurs et le montant des sommes souscrites, il serait pourtant intéressant de connaître par catégories de souscripteurs, le chiffre des souscriptions.

C'est ainsi qu'on pourrait tirer d'utiles enseignements en constatant l'importance des versements effectués par l'ensemble de nos grands usiniers, du haut négoce, de petits commerçants français, indiens ou chinois, des propriétaires fonciers, des fonctionnaires, des petits colons, ou des employés de commerce ou d'usine.

On pourrait ainsi savoir comment, dans chacune des catégories précitées, on comprend son devoir vis-à-vis de la France et on désire contribuer au triomphe final.

La constatation serait surtout fort intéressante pour les commerçants étrangers, pour lesquels nous avons été si accueillants, et dont les sentiments francophiles ont été suscités par beaucoup de nos compatriotes.

# Sacs de Vacoa

Nos amis de Ste-Rose à Ste-Joseph savent que le prix de 0,35 c. par sac de vacoa, du modèle indiqué par le Ministère de la Guerre, était insuffisant pour permettre aux créoles, qui se livrent à ce travail, de réaliser le moindre gain.

On nous assure que l'attention du Ministère de la Guerre ayant été appelée sur ce point par nos députés, il vient d'être décidé que le prix d'achat de ces sacs de vacoa, rendu à la Pointe des Galets, sera élevé à 0 l. 45 pièce.

D'autre part certaines tolérances au sujet des dimensions et de la fabrication de ces sacs ayant été accordées, comme le demandaient les intéressés, il est certain que les habitants des communes de Ste Rose, St Philippe et St Joseph vont se mettre courageusement à l'ouvrage pour satisfaire aux besoins de la Défense Nationale.

203 (Le Peuple 6 novembre 1916)

# La Réunion va fournir des sacs pour l'armée

204 (Le Peuple 11-  
12 novembre 1916)

Nous apprenons que l'Administration militaire vient, sur la proposition de M. Georges Boussenot, de demander à la Réunion de lui fournir un nombre considérable de sacs de vacoa (un million si possible) qui seront utilisés pour envelopper les provisions à envoyer aux prisonniers de guerre. Il va y avoir là, pour notre colonie de l'Océan Indien, une occasion de faire renaître une industrie qui, après avoir connu localement les plus beaux jours, était depuis un certain temps dans le marasme. L'opération d'achat sera faite entièrement par les soins de l'Administration.

En A. O. F. on se préoccupe également de fabriquer des sacs avec un palmier raphia dénommé mapiki, dont les fibres tissés donnent d'excellents sacs que l'Intendance utilisa pour la colonne du Cameroun, est employé par les indigènes de l'Afrique Equatoriale française à la fabrication des pagnes. Dans l'Oubanghi, les villages sont entourés de plusieurs rangées d'une espèce d'arbre dont les fibres d'écorces servent à faire les culottes des indigènes. Ce tissu est très résistant et peut apporter un gros appoint dans la fabrication des sacs, dont le prix de revient serait très faible. Le commerce du caoutchouc ne manquera pas d'utiliser ce mode d'emballage si bien que cette nouvelle industrie indigène, signalée par notre confrère l'« Afrique Nouvelle », est appelée à un assez grand développement.

En attendant que les sacs mapiki viennent en France, les sacs de vacoa de la Réunion ne tarderont pas à y arriver, ce qui permettra, eu égard à leur prix — 35 fr. le cent, transport non compris — de les employer largement aux lieu et place des sacs de toile et de jute relativement durs.

De la *Presse Coloniale*.

## THÈME 10 : LE RAPPORT ENTRE LA COLONIE ET SA MÉTROPOLE

La Guerre a été pour la population réunionnaise, et en particulier l'élite insulaire qui s'exprime à travers les articles de presse, le moment de réaffirmer son attachement patriotique. Au-delà des discours innombrables revendiquant l'attachement de la « Petite Patrie » à la « Grande Patrie », on retrouve des attitudes qui existaient bien avant 1914 et qui se poursuivent bien après : le mécontentement que peut engendrer le Gouverneur, représentant de l'autorité de l'Etat dans la colonie, la revendication d'égalité avec la métropole ou au contraire le respect d'une situation jugée comme singulière.

### *Activités possibles*

**1- Un Gouverneur en temps de Guerre** – Pierre Louis Alfred Duprat – Un travail pourrait être mené avec les élèves sur l'organisation administrative de l'île à la veille de 1914, complété par une étude des principales mesures de ce Gouverneur qui a fait presque toute la guerre à la tête de la colonie (23 novembre 1913-1er juin 1919). Il ne fut absent que pour un an de congé, l'intérim étant assuré par Henri Cor puis de La Vigne de Sainte-Suzanne. Les deux articles du Progrès des 10 et 11 octobre 1914 (203-204\*), commentant son départ vers la métropole, permettent d'évoquer la situation difficile qui existe déjà avant la guerre (les sanglantes élections législatives de 1914 faisant 14 morts et 300 blessés sont évoquées).

**Ouvrage pour compléter les informations sur le sujet : Raoul LUCAS, Mario SERVIABLE, Les Gouverneurs de La Réunion. *Ancienne Ile Bourbon*, CRI, 1987 ou des mêmes auteurs, *Commandants et Gouverneurs de l'île de La Réunion*, Océan Editions, 2008.**

**2- Un patriotisme exacerbé** – Plusieurs thèmes peuvent donner lieu à une étude du patriotisme des Réunionnais. Un très court message de « félicitations » à la mère du poilu Hyacinthe Hoareau pour la conduite héroïque d'un de ses trois fils sous les drapeaux permet de mettre en évidence les notions de « petite et grande patrie » (207) et de travailler ainsi sur la construction du sentiment national à travers l'appartenance à son « petit pays ». Ce travail peut être complété par un autre court article du 4 décembre 1916 faisant l'apologie de deux frères se disputant « l'honneur d'être bon créole et partant bon français » et qui ont su « conserver intactes les pures traditions françaises ». (208) Enfin, le cas du sergent Emile Bègue, dont on loue le patriotisme alors qu'il a tué un adjudant refusant de monter à l'assaut est l'exemple parfait du Réunionnais « qui n'a pas froid aux yeux » face à l'ennemi, selon la presse. (209)

**3- Une colonie patriote qui n'est pas reconnue à sa juste valeur** – Deux articles peuvent être étudiés parallèlement pour bien faire apparaître le sentiment

qui transparait parfois chez les responsables insulaires de n'être pas traités à la hauteur du « prix du sang » qui est versé par les Réunionnais dans ce conflit. Le résumé d'un ouvrage publié par le député réunionnais Bousenot, vantant l'effort colonial, dont celui de La Réunion, les 2-3 septembre 1916, permet de montrer le lobbying effectué par les élus coloniaux pour la reconnaissance du patriotisme de leurs territoires. (210). En contrepoint, l'article du 22 septembre 1916 sur « la réquisition des sucres » dénonce le fait que la France traite moins bien La Réunion que l'Angleterre ne traite Maurice. (211)

**4- Madagascar et La Réunion** – L'article du Progrès du 1er août 1915 (212) permet de travailler sur le thème de la colonie colonisatrice porté par une partie de l'élite insulaire à l'origine de la colonisation de la Grande Ile en 1895. Madagascar reste pour ce journaliste l'Eldorado qui permettra aux Réunionnais de trouver les conditions du développement économique.

**5- Egalité et spécificité** – Deux polémiques peuvent ici servir de base de réflexion sur cette thématique multiséculaire.

Le 29 septembre 1914, Le Progrès demande, au nom du sacrifice national des poilus réunionnais, l'application à La Réunion d'un moratoire de paiement voté par le Parlement en métropole (213). Dès le lendemain un nouvel article explique que suite à une réaction des négociants et des vendeurs de gros, ainsi que du directeur de la Banque, cette mesure n'a pas lieu d'être appliquée car « le fonctionnement des affaires est resté presque normal » (214).

Le 5 mars 1916, Le Progrès s'offusque de ce que La Réunion ne figure pas dans la liste des colonies qui ont réalisé des dons au profit du Touring Club de France lors de la « journée du 75 » (215). Après que le Comité Bourbonnais du Secours National a expliqué que La Réunion avait déjà été remerciée (216), le journal déplore le 19 mars que les fonds levés à La Réunion sont, quoi qu'il en soit, insuffisamment consacrés aux soldats créoles (217).

**6- Quelle place pour La Réunion dans l'ensemble national après la guerre ?** – Deux articles d'octobre 1916 permettent d'évoquer le problème des rapports entre la colonie et sa métropole à la fin de la guerre.

Est évoquée tout d'abord la crainte de voir l'Etat se désengager de certaines charges financières à La Réunion, à commencer par le Chemin de Fer et Port, face à la nécessité de reconstruire la partie du territoire national dévastée par le conflit. Le Progrès critique donc ouvertement dans ces circonstances les subventions jugées dispendieuses du Conseil Général. (218) A cela le quotidien ajoute la demande de l'application dans la colonie de l'impôt sur le revenu et de la loi sur les bénéfiques supplémentaires réalisés pendant la Guerre. (219) L'application de la législation nationale est donc présentée comme le meilleur moyen de sortir l'île des inégalités sociales qui la caractérisent.

nent de quitter la Plaine pour d'autres postes. Le garde-chef Jasmin est allé pour l'Étang St-Leu ; le garde Grosset, pour la Rivière des Pluies et l'agent Orval de Béboung, pour St-Benoit.

C'est avec beaucoup de regrets que nous voyons l'agent Orval s'éloigner de la Plaine. Ce jeune fonctionnaire avait su s'attirer les sympathies de la saine population d'ici par son caractère droit et franc. Franc républicain et ami sincère, il ne lui manquait pas d'amis — seulement voilà, en voulant faire son service avec droiture, il s'était aliéné la protection de ses chefs et des gros — et c'est de sa trop grande loyauté qu'il vient d'être victime.

Mais un jour on reconnaîtra qu'il a été la victime d'un plan secrètement établi. Et ce jour le Gouvernement de la République sera obligé de réparer cette erreur.

CORRESPONDANT.

---

## Le départ de M. Duprat

---

Monsieur Cor ayant été officiellement installé dans son Gouvernement, Monsieur Duprat a demandé au Ministre à partir par « l'île de la Réunion » samedi ou dimanche.

---

## Le Yarra

---

Ce courrier des M. M. nous est arrivé hier matin. Il n'a porté que quelques sacs postaux de Madagascar.

Il partira le 11 pour Maurice.

---

## Départ de Courrier

---

— « » —

« L'île de la Réunion » à destination de Marseille partira de la Pointe le 10 Octobre à 16 heures

La boîte aux lettres sera levée le 10 Octobre à 13 h. 30 et la clôture des chargements est fixée au 10 Octobre à 11 h. 30.

---

**Je ne fume que le NIL**

---

CHOSSES DE CHEZ NOUS

---

## SIMPLES RÉFLEXIONS qu'on doit faire savoir

---

M. Duprat n'est pas parti. M. Cor, par intérim, le remplace à peine que déjà on a jugé l'un et fait la leçon à l'autre.

Nous comprenons fort bien que le premier ait déçu à beaucoup et qu'on voudrait bien que le second ne déplaise pas à certains.

Mais, à vrai dire, est-ce le moment de parler aussi délibérément, et de dicter sa ligne de conduite au chef du pays ? Nous ne le croyons pas. Et si les paroles plus ou moins, significatives qui ont été adressées à M. Cor lui sont tombées sous les yeux, dans son for intérieur, il a dû les trouver sinon prématurées mais du moins non appropriées à tout ce qui se passe dans la Métropole et dans la Colonie. Son haussement d'épaules a dû être symptomatique et caractéristique.

Nous venons de vivre une période de notre existence sociale qui restera dans l'histoire du pays. Ça été une lutte de partis, de races même au fond, qui a bouleversé toute la population jusqu'en ses fibres les plus profondes, qui l'a partagée en deux camps placés face à face, les armes à la main. Ce fut une heure de haine, de bataille, une heure pleine de trouble et de sang qui sonna sur la Colonie. Ce n'est pas le moment d'en parler. La guerre a effacé tout ce qu'elle a mis dans notre cœur et dans nos âmes. Nous n'y pensons pas, aujourd'hui nous n'y pensons pas demain.

Le progrès social dont nous sommes toujours les pionniers nous trouvera toujours prêts. Nous avons eu la sensation de son arrivée, nous avons goûté toutes les bonités de ses prémices ; nous aurons l'orgueil d'en faire aboutir tout ce qu'il nous a promis. Mais, nous le répétons, la guerre a rejeté au second plan tout ce qui faisait le fond même de nos pensées et de nos espérances.

# M. Duprat

Nous nous associons aux lignes suivantes publiées par notre confrère de la « Dépêche »...

—«»—

Le Gouverneur qui nous quitte, M. Duprat, partage avec son regretté prédécesseur M. Rodier, la faveur d'avoir été vilipendé parce que républicain. On n'a respecté ni sa personne, ni son titre, ni son deuil pourtant si respectable. Et cependant, tous ces gouverneurs, tour à tour méconnus et basoués s'en vont avec le sourire, sans animosité, en gens parfaitement tranquilles, forts de leurs conscience et qui plaignent leurs successeurs beaucoup plus qu'eux-mêmes, puisque la tâche est au-dessus des forces humaines.

M. Duprat qui croyait arriver dans l'île de la Paix, a pris le gouvernement de la Colonie à la veille d'une tourmente sans nom, d'élections répétées et brutales qui ont fait couler le sang et déchaîné des violences criminelles. Comment veut-on qu'un gouverneur puisse s'appliquer aux choses de son administration quand il voit son bureau transformé en service d'état major, où toute la journée arrivent des dépêches des autorités civiles et militaires demandant des renforts ou signalant des batailles ?

M. Duprat administrateur averti et financier prudent, ne s'est jamais départi de ce calme et de cette résignation souvent souriante, parfois attristée, qui rendaient ses relations si sympathiques à ceux qui appréciaient les vues et les efforts de son intelligence active. Laborieux, il consacrait tout son temps aux affaires publiques. Nous allons perdre en lui un de nos meilleurs gouverneurs, car ses mérites ne tarderont pas à le désigner pour une mission plus conforme à ses goûts d'ordre et de travail.

206 (Le Progrès 11  
octobre 1914)

♣  
**LE SERGENT  
HYACINTHE HOAREAU**

Les deux lettres du front que nous publions mentionnent comme blessé à l'attaque du 21 juin le nom du sergent Hyacinthe Hoareau.

Ce brave et valeureux compatriote est un créole de St-Gilles les Hauts.

Il était le soutien de sa vieille mère et de ses deux sœurs. C'est le cadet de la famille. L'aîné a aussi été mobilisé et est parti récemment. Quant au troisième et dernier fils il a été reconnu bon au contingent de la classe 1917.

Nous adressons à Madame Hoareau nos patriotiques félicitations pour la belle conduite de son fils au front, conduite digne d'un vrai Réunionnais et qui honore superbement la petite et la grande Patrie.

♣  
**LA MUSIQUE**

Il nous revient que notre excellent Maire M. Barillet se propose de reconstituer largement et supérieurement la Musique Municipale et le Cours de Musique qui en est le complément obligatoire.

C'est une très délicate initiative et qui sera délicatement appréciée par la population de la Cité.

Et ce qui sera encore plus goûtée c'est la généreuse collaboration de M. Jacob de Cordemoy qui veut bien accepter, dit-on, la Direction musicale de la nouvelle Harmonie. Avec une telle direction le succès est certain.

♣  
**A SAINTE-MARIE**

Rien de sensationnel à signaler. Bientôt on commencera à réparer la toiture de l'église. On mettra ce travail d'une valeur de 10,000 francs environ en adjudication.

**TRIBUNE DU SUD**

— 208 —

**Deux braves Créoles**

Ce sont les fils du sympathique officier Ministériel de St-Louis, M. Paul Poncié.

Les deux frères payent depuis de longs mois déjà la dette sacrée à la Patrie.

L'aîné Raoul, qui travaillait dans les greffes à Tananarive n'hésitait pas, au premier coup de canon, à s'engager volontairement.

Blessé grièvement à Salonique, et ce, après avoir pris part aux combats de la Somme, il a voulu à peine rétabli, regagner la ligne de feu où il sert avec le grade de sergent... Son cadet, René qui poursuivait ses études de droit fait aussi vaillamment son devoir comme brigadier d'artillerie ; il disputa à son aîné l'honneur d'être bon créole et, partant bon français.

Il est utile de souligner, chaque fois que l'occasion se présente, la belle conduite de la majorité de nos créoles. Comme cela, les embusqués étant infimes, nous pourrions si jamais on voulait douter de notre patriotisme, citer ceux qui ont su conserver intacts les pures traditions françaises.

208 (Le Peuple 4 décembre 1916)

207 (Le Progrès 25 août 1915)

## DES BICHQUES

Il y a une « montée » phénoménale de bichques depuis quelques jours. Vendredi soir elles étaient offertes à 15 centimes la livre.



## JOURNEE DES POILUS

Un de nos confrères suggère l'idée d'organiser une « Journée des Poilus » comme en France.

L'idée est excellente. Il n'y a qu'à se mettre à l'œuvre.



## UN SERGENT REUNIONNAIS QUI N'A PAS FROID AUX YEUX

C'est Emile Bègue fils de M. Paul Bègue l'estimé propriétaire de Ste-Suzanne dont nous publions les lettres. Envoyé en reconnaissance sous les ordres d'un adjudant il cassa la tête à ce dernier qui ne voulait pas avancer. La peine de 4 mois de prison que lui a infligée le Conseil de Guerre — punition plutôt bénigne pour un tel fait — prouve que notre Réunionnais avait eu raison de se conduire aussi énergiquement envers son supérieur.



## FETE CHEZ LES FRÈRES

Aujourd'hui dimanche sera réédité à l'Établissement de la rue Lafontaine le programme de fête qui a obtenu un si gros succès dimanche dernier.

## ACCIDENTS DE CARRIOLE A SAINT-JOSEPH

L'après-midi de la Toussaint a vu deux chavirements de carriole dans notre Commune.

L'un a eu lieu sur la place de l'église parce que la mule qui était attelée au véhicule, tourmentée par une mouche, a pris peur après avoir accroché ses rênes. Un garçon de 12 ans qui s'y trouvait avec le cocher, fut projeté sur le sol. Il a reçu des coups à la face et était encore en pâmoison après le pansement qui lui a été fait par le vénérable et habile pharmacien M. Merlo.

L'autre carriole, conduite par un maladroit jeune homme, dont la bête s'était emballée, au lieu de prendre un chemin montueux qui s'offrait à l'ardeur de l'animal, a poursuivi sa route et au tournant, par derrière : bête et conducteur ont roulé dans le fossé, sans dommage sérieux.



## A travers les Livres

**La France d'Outre-Mer partici-pe à la Guerre**, 1 volume, par M. Georges Boussenot, (Edition del: «*Informateur Parlementaire*», librairie Félix Alcan.)  
Prix . . 2 francs.

Sous ce titre nous lisons dans les *Annales Coloniales* ce qui suit.

M. Georges Boussenot, député de la Réunion, secrétaire de la commission des affaires extérieures et coloniales, vient de publier à «*l'Informateur Parlementaire*» une brochure où il expose en détail, chiffres à l'appui, la part que la France d'outre-mer a prise à la guerre. C'est un travail extrêmement sérieux... et en même temps un juste hommage à l'effort de nos troupes indigènes. C'est à elles que nous devons d'abord la conquête des principales colonies allemandes, le Togo et le Cameroun.

Mais leur action ne s'est pas bornée là, elle s'est étendue à la guerre européenne. Antilles, Guyane, Réunion, Inde française nous ont envoyé des troupes, dont l'aide n'est pas à dédaigner. L'Indochine elle, nous alimente en travailleurs d'usine. Quant à l'Afrique française Algérie, Maroc et Sénégal, il n'est pas besoin de rappeler de quels magnifiques exploits leurs enfants ont illustré cette guerre. Une autre aide qui nous vient de nos colonies, et que M. Boussenot n'a pas garde d'oublier, c'est celle en vivres, denrées alimentaires, bétail d'une part, en matériel de guerre et en produits d'utilisation militaire d'autre part. Enfin, il était juste de souligner la contribution financière de nos colonies à la guerre. Là-dessus, les chiffres recueillis par M. Boussenot sont impressionnants, aussi bien en ce qui concerne les souscriptions aux divers emprunts nationaux qu'en ce qui concerne toutes les œuvres d'assistance et de bienfaisance privée. La conclusion c'est que dans ces tragiques circonstances, la France, qu'elle soit en Europe ou qu'elle apparaisse aux points des divers continents où ses enfants ont planté son drapeau, est bien restée une et indivisible. Il n'est pas pour elle de plus glorieuse récompense de ses efforts, mais il était utile que tout cela fût souligné, comme il l'a été par le député de la Réunion.

## La réquisition des sucres

—)«(—...

D'après plusieurs cablogrammes privés reçus par divers acheteurs de la place, l'État français se proposerait de réquisitionner les sucres de ses colonies.

Malheureusement pour ces dernières, cette réquisition ne se fera pas dans la Colonie, mais bien à l'arrivée de nos produits dans les ports de France.

C'est bien dommage car si nous avions été traités sur le même pied que Maurice, où quatre vapeurs chargent en ce moment des sucres pour le compte du Gouvernement anglais, la question du frêt serait résolue pour nous.

Mais la réquisition de nos sucres à leur arrivée en France est-elle de nature à faire baisser les cours, comme on le constate actuellement ?

D'abord à quel prix cette réquisition sera-t-elle effectuée ?

En se basant sur le chiffre de 75 francs par 100 kilog. qui est le prix de réquisition des sucres en France, les sucres coloniaux ne peuvent être réquisitionnés qu'à ce prix, majoré de l'écart de droits de six francs existant entre les sucres de différente origine.

Or à 81 francs les 100 kilogs et malgré le frêt actuel de cent francs par tonne, nos sucres ne sauraient tomber à 59 francs les 100 kilog. comme certains acheteurs semblent le désirer.

En fixant à 7 francs le montant total des frais sur place, de la commission, des droits de sortie, etc le prix de vente de nos sucres sur place ne saurait être inférieur à 54 francs les 100 kilog.

Ainsi donc que nos amis lecteurs ne se laissent pas gruger ni émonvoir par ceux qui ont intérêt à acheter à bas prix.

La réquisition de nos sucres ne saurait avoir une répercussion sur les cours actuels qui, ainsi que le démontre le calcul ci-dessus ne peuvent qu'être maintenus en tout état de cause.

## DEPART DE COURRIER

Le vapeur « Ville d'Oran » partira du Port le 3 août 1915 pour Marseille.

Lévé de la boîte aux lettres : le 3 août à 8 heures du matin.

Clôture des chargements : le 2 août à 17 h. 30.

Un train spécial quittera la gare de St-Denis le 3 août à 8 h. 1/2.

## Calendrier

Demain Dimanche 1<sup>er</sup> Août 1915  
213<sup>es</sup> jour de l'année.

Lever du soleil : 6 h. 35

Coucher du soleil : 5 h. 37.

Lune : Pleine

Fête : Ste-Espérance

Saint-Denis, le 1<sup>er</sup> Août 1915

## L'Actualité

# Le Rattachement chose nécessaire

Il y a quelques années de cela j'étais contre le rattachement. Mes sentiments à ce sujet n'étaient pas ordinaires. Ils étaient plutôt subversifs. J'étais « buté » comme l'on dit.

Le rattachement me semblait la chose la plus laide, la plus monstrueuse, celle qui devait nous donner le coup de grâce, à nous vieille colonie, vieux morceau de terre détachée de la terre même de France.

Je pensais ainsi : « déjà nous avons perdu notre autonomie financière, la loi de 1901 amoindrissant les prérogatives presque centennaires du Conseil Général nous livre pieds et poings liés à l'Administration qui elle, obéit, on sait avec quelle docilité au Ministre des Colonies. Nous n'avons plus qu'une ombre d'indépendance, le rattachement va faire disparaître, s'évanouir même cette ombre de liberté dont nous nous contentons... en ce moment.

Et le pli qui venait à ma lèvre sous ces pensées plutôt amères indiquait bien ce qui se passait en moi.

Eh bien, j'avais tort, grandement tort, plus que tort. Je le confesse non sans quelque confusion.

Et ce qui a fait que mes opinions ont totalement changé, c'est que j'ai longuement réfléchi sur l'article paru dans les colonnes de ce journal sur l'avenir de notre jeunesse.

Celui qui l'a écrit est, ma foi, très pessimiste. Le pessimisme est une bonne chose à condition qu'on s'en serve pour se corriger de ses défauts. C'est une manière de se confesser laïquement quand, revenant sur ses erreurs passées, on trouve que l'on a mal fait, mal agi.

Mais tel n'est pas mon cas. Je suis un optimiste forcené. Je cultive même avec soin l'optimisme. M. Bourgeois, l'apôtre de la solidarité, n'a-t-il pas dit, du haut de la tribune, que c'est par l'optimisme qu'on mène les peuples.

L'avenir de notre jeunesse n'est pas ici dans ce pays qui est véritablement un Eden, où le paysage s'embellit de toutes les beautés du sol, de tous les charmes de la montagne, de toute l'allégresse prenante de la plaine.

Notre jeunesse ne peut trouver chez nous ce qu'il convient pour qu'elle monte et progresse, dans la plénitude de sa force et de sa puissance : C'est un fait indéniable.

Mais regardons autour de nous. Il y a à côté de notre île à même pas deux jours de traversée, une terre grande comme une contrée, contrée féconde, fertile en métaux, en arbres les plus beaux, les plus précieux qu'on ait pu voir et cetera c'est la terre rouge, c'est Madagascar.

Vous l'avez deviné. Les frères Marius Ary Leblond l'ont décrite, l'ont chanté même dans un somptueux et voluptueux volume, dont le souvenir me hante encore.

Notre jeunesse trouvera là tout ce qui lui manque ici. Aisance complète, places assurées, emplois certains. La vie réunionnaise se prolongera naturellement à Madagascar si le rattachement se fait, c'est un axiome en passe de devenir une vérité.

À ce sujet je vous raconterai en deux mots l'histoire que voici : Un jeune instituteur, doué d'une des plus brillantes intelligences que je connaisse, végétait ici. Il avait pris femme, et la femme était aussi charmante qu'instruite.

Ce couple parvenait à peine à joindre ce qu'on appelle, vulgairement les deux bouts.

On sait toutes les petites misères inhérentes à notre vie de famille. Et ces petites misères là pèsent lourdement sur la vie. Elles nous la

rendent laide et tout à fait insupportable.

Or, grâce à une occasion, inespérée, une place fut offerte à Tananarive, à ce jeune couple qui se hâta d'accepter.

Ils partirent, avec des larmes dans les yeux, quittant le toit paternel, disant un adieu douloureux comme un mauvais rêve, à la mère, aux amis, à tous.

Ils quittaient le sol du pays natal fait de la poussière de leurs pères ainsi que dit le poète. On comprend leurs larmes et ces larmes là je les ai respectées, la douleur dans l'âme.

Ces deux « déracinés » faisaient pourtant bien. Ils montraient de nouveau la route à leurs compatriotes car, à l'heure actuelle, je sais qu'ils jouissent l'un et l'autre de tous les avantages que peut donner la vie honnête et bien comprise. Ils amassent dans un bas de laine le fruit de plus en plus abondant de leurs économies qui commencent à se chiffrer. Ils font du bon travail qui réjouit l'homme, le reconforte et l'enrichit.

Qu'on se le dise bien Madagascar est la terre salvatrice de la Réunion. C'est par elle que notre jeunesse se devra de vivre, de fleurir de nouveau sous le chaud soleil des Tropiques.

Mais pour que cela soit, pour que ce fait s'accomplisse, il faut le rattachement. Nous ne devrions faire qu'un avec Madagascar, sans pour cela perdre bien entendu, tous les avantages que nous avons acquis, parce que vieille colonie.

C'est mon opinion et, je suis certain que beaucoup la partagent. Ils ne veulent pas le dire bien haut. Mais vous verrez que cela viendra petit à petit.

Les graves et extraordinaires événements qui se précipitent en ce moment sauront bien rendre éloquentes et sincères des lèvres qu'un nationalisme mal compris fermait jusqu'ici.

Philinte.

## Félicitations

Parmi la liste des nouveaux Bacheliers nous relevons avec joie le nom de M. Gaston Lassays le fils de l'estimé et si aimable Secrétaire du Service de l'Instruction Publique.

Toutes nos félicitations au jeune et brillant lauréat et à ses heureux parents.

# Le Moratorium

Il faut l'appliquer chez nous  
Cette mesure libérale  
est désirée par tous.

—«O»—

Notre Colonie qui a été assujettie à toutes les charges de la guerre, qui a vu ses fils enlevés, ses meilleurs enfants partir et qu'elle a offerts d'ailleurs à la Mère-Patrie avec le plus grand enthousiasme n'a pas été favorisée jusqu'ici d'une mesure libérale dont la Métropole a été gratifiée.

Nous avons été jusqu'ici servis des heureux effets de cette loi de clémence et de soutien. Il ne faut que cela se prolonge. Nous demandons au Chef de la Colonie de promulguer ici le « moratorium ».

Nous sommes convaincu que si Monsieur Duprat demande à ce sujet l'avis du sympathique Directeur de notre Banque bien qualifié pour juger de la chose, ce dernier dont on connaît l'esprit financier avisé et sûr et les vues larges et libérales s'empressera de donner un avis favorable à la décision que nous sollicitons et à laquelle applaudira toute la Colonie.

# A Propos

DU

## Moratorium

— »« —

**Cette mesure ne s'impose nullement ici contrairement à ce que nous disions hier**

Nous avons publié hier une courte note demandant la promulgation chez nous des prescriptions du Moratorium voté par les Chambres et appliqué en France.

Cet entrefilet, nous le savons, a beaucoup ému le monde des négociants de la place, les vendeurs en gros et en demi-gros surtout.

Et on nous a fait remarquer que cette mesure si utile à la Métropole ne se justifiait nullement ici, qu'elle n'était en rien appelée par les circonstances.

En France, en effet, la vie économique et commerciale est complètement arrêtée, les magasins sont fermés, les usines privées d'activité, les banques se bornent à des opérations de pure forme. Naturellement le moratorium s'imposait. Et c'est pourquoi on l'a décrété.

Mais est-ce le même cas ici ? Loin de là...

Ici le fonctionnement des affaires est resté presque normal. Certes elles se déploient peut-être avec un peu plus de difficultés qu'autrefois, mais enfin cela va, aidé par la hausse de certains de nos produits notamment du sucre.

Donc pas de moratorium qui pourrait inciter notre clientèle trop disparate à profiter de la chose pour... ne plus payer.

Voilà le danger qu'on nous a fait toucher du doigt, que nous ne soupçonnions pas et que nous ne faisons aucune difficulté de reconnaître.

Le Directeur de notre Banque a la clairvoyance financière duquel nous faisons appel hier aurait, nous assure-t-on, et pour la raison que nous disons, dès la première heure, fourni un avis défavorable à ce sujet. A la «Bourbonnaise» on aurait jugé de même.

Nous nous inclinons donc, laissant à nos Banques la tâche d'agir au mieux des intérêts généraux du Pays qu'ils connaissent et qu'ils sauvent, dans toutes circonstances, servir comme il convient.

**Je ne fume que le NIL.**

## Petites Nouvelles

### Où va l'argent ?

Il est incontestable que l'argent que versent les patriotes du pays pour les œuvres de guerre sont ici en bonnes mains, mais en France les choses se passent-elles aussi régulièrement qu'à la Réunion ?

Si oui, pourquoi le Touring Club n'a-t-il pas compris la Réunion au nombre des colonies qui lui ont envoyé leur obole de la journée du 75 ?

Une publication a eu lieu en effet à ce sujet et notre colonie n'y figurait pas.

Comme ce n'est pas la première fois que nous relevons de pareilles erreurs, nous croyons utile de noter celles là pour qu'à l'avenir nous demandions des accusés de réception au sujet des fonds expédiés comme le fait fort correctement d'ailleurs le Secours National.

Nous versons sans compter mais à la condition que le but effectif en vue soit atteint.

# Comité Bourbonnais du Secours National

Le Président du Comité Bour-  
bonnais du Secours National  
A Monsieur le Directeur du  
« Peuple »  
Saint Denis.

Monsieur le Directeur.

Par suite d'une inattention regrettable, vous avez laissé publier par un de vos rédacteurs, dans le numéro du « Peuple » d'avant hier, une note signalant au public que le Touring Club de France n'avait pas accusé réception de la souscription recueillie à la Réunion pour la Journée du 75.

Permettez moi de vous demander de rectifier cette erreur lâcheuse, en vous priant de vous reporter au numéro du « Peuple » du **17 Janvier 1916** qui, sur mon intervention, a publié en première page, la lettre du Président du Touring-Club accusant réception au Gouverneur d'un chèque de **14 000 francs**, montant de la dite souscription, et exprimant à la population de la Réunion ses plus chaleureux remerciements.

J'ajoute que cet accusé de réception a été également publié dans tous les autres Journaux de Colonie à la même date.

Un autre journal ayant publié votre note, vous reconnaîtrez avec moi l'utilité d'insérer la présente lettre rectificative dans votre plus prochain numéro.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

De Lavigne Ste-Suzanne

216 (Le Peuple  
9 mars 1916)

**Résultats d'ensemble  
des fonds recueillis à la  
Réunion pour les œuvres  
de guerre jusqu'à la date  
du 29 Février 1916.**

—o—

A. Sommes recueillies pour les  
diverses œuvres de guerre.

Total Général 264.187 49.

Sur ces 264.187.49 centimes et  
12.544 frs. 30 centimes seulement  
ont été versés aux caisses des So-  
ciétés qui s'occupent des colo-  
niaux.

Cette somme est véritablement  
insuffisante il ne faut pas qu'on  
oublie ainsi nos compatriotes qui  
sont sous les drapeaux en France,  
en Algérie et à Madagascar et qui  
pour la plupart sont sans le sou.

Nous espérons que le Secours  
National pensera un peu plus aux  
Réunionnais et qu'il admettra avec  
nous l'utilité d'envoyer aux socié-  
tés de secours aux soldats créoles  
comme l'Assistance Coloniale et  
le Foyer Colonial au moins, la  
moitié des sommes recueillies.

B Souscriptions recueillies pour  
la Défense Nationale.

Total Général. 3.590.018,25,



## L'APRÈS-GUERRE à la Réunion

Aussitôt après la guerre, le problème financier se posera avec force pour toutes les nations belligérantes.

Pour payer les intérêts des emprunts contractés, pour relever les ruines des départements envahis, pour indemniser ceux qui ont tout perdu dans l'invasion, il faudra trouver encore des milliards et on ne saurait indéfiniment recourir aux emprunts.

Compter sur l'immunité de guerre, que les puissances centrales, dont le sort n'est pas douteux, pourraient verser aux Alliés victorieux serait encore une illusion dangereuse, qu'il vaut mieux écarter de suite.

Les Austro-Allemands ainsi que leurs complices des Balkans sortiront de la lutte dans un tel état d'épuisement financier, qu'on ne saurait songer de longtemps à tirer d'eux autre chose que des engagements et des promesses.

Il faudra donc qu'une fois de plus la France compte sur elle seule pour relever ses ruines et faire face à la plus extraordinaire situation financière, qui se soit jamais présentée.

Pour arriver à ses fins et pour lui faire honneur à tous ses engagements, le Gouvernement français n'aura guère le choix des moyens. Il devra obligatoirement augmenter les impôts, d'une part, et réduire ses dépenses, d'autre part.

Déjà, dans un projet de budget présenté par le Ministre actuel des Finances M. Ribot il a été fait état de plusieurs réformes qui s'imposent : la suppression du privilège des bouilleurs de cru, l'augmentation considérable des droits de consommation sur l'alcool et le tabac, l'application de l'impôt sur le revenu, l'élevation des droits de succession etc, etc.

Ces impôts nouveaux procureront certainement au budget de la Métropole de nouvelles ressources considérables, mais ce résultat ne sera atteint qu'au prix de multiples privations, que nos compatriotes de France devront s'imposer pendant de longues années.

D'autre part, en cherchant à compresser ses dépenses, l'Etat français arrivera forcément à supprimer toutes celles qui ne lui paraîtront pas strictement obligatoires ou dont la charge lui semblera devoir incomber à d'autres.

Et parmi ces dernières, celle de deux millions et demi, que lui occasionne chaque année notre chemin de fer et notre port, a beaucoup de chances de disparaître. Elle n'a d'ailleurs pas échappé à la perspicacité du Rapporteur du Budget annexe du C.P.R., M. Ceccaldi, qui a proposé, sinon sa suppression mais tout au moins son atténuation.

Il est certain qu'en droit strict l'Etat qui s'est substitué à l'ancienne société du Chemin de Fer et du Port de la Réunion pour la garantie des intérêts des obligataires, doit conserver cette charge qu'il s'est imposée, peut être un peu à la légère, mais en tout cas de son plein gré.

Mais la guerre actuelle en remaniant la carte d'Europe, ne va-t-elle pas, en créant de nouvelles obligations à la France, la forcer à renoncer à d'autres plus anciennes, mais peut être moins impérieuses ?

Obligée de faire face à d'autres charges, auxquelles elle ne peut matériellement se soustraire, aux

intérêts de ses emprunts ou à ses retraites militaires, par exemple, la Mère-Patrie ne pourrait-elle pas dire à sa vieille colonie, dont elle connaît le loyalisme :

« He fortunée, qui n'a connu de la guerre que la richesse résultant de la vente à des prix incalculables de tes produits, aide moi maintenant à panser mes blessures et à restaurer le patrimoine de tes ancêtres »

« Prends donc à ta charge les dépenses que tu occasionnes sur ton chemin de fer et ton port qui ne te servent, d'ailleurs, qu'à tes industriels et à tes commerçants. »

« Et puisque tu désires tant ton autonomie économique, commence d'abord par faire face à tous les besoins industriels. »

Dans les circonstances présentes, quelle autre réponse la Colonie pourrait faire à une pareille mise en demeure que de s'incliner et de faire volontairement le beau geste, que la Métropole attend d'elle.

Et c'est pourquoi nous restons silencieux, en assistant au spectacle que nous donnait récemment le Conseil Général distribuant sans distinction à tout quémandeur l'argent de la Colonie.

C'est en nous demandant ce que serait l'après-guerre pour La Réunion, que nous étions attristés en voyant consacrer une partie considérable de nos ressources budgétaires à des subventions dont l'utilité est plus que contestable, quand elles s'appliquent à des hôtels bâtis par des particuliers, à des routes desservant des sanatoria pour quelques rares privilégiés, voire même au transfert des dépenses de l'enseignement primaire au budget de la Colonie.

Prenons garde qu'après la guerre, quand sonnera l'heure du règlement des comptes, le Département ne nous dise :

« Puisque vous ne savez que faire de votre argent au point d'être si larges à vos communaux, à des particuliers et même à des sociétés privées, trouvez donc des ressources aujourd'hui pour faire marcher votre chemin de fer et votre port, qui n'intéressent que vous. »

« Puisque vous êtes larges et généreux pour les autres, prenez donc la charge de l'outillage économique nécessaire à votre industrie et à votre commerce. »

« La Métropole a maintenant assez de charges à supporter, sans avoir à traîner plus longtemps encore derrière elle le boulet de deux millions et demi que constituent pour elle le Chemin de Fer et le Port de la Réunion. »

Et on regrettera alors, mais un peu tard, toutes les prodigalités d'aujourd'hui et comme toujours les conseillers de nos jours ne seront peut être pas les payeurs de demain.

LE PEUPLE

### Emprunt National 5% 1916

La Banque de la Réunion reçoit les souscriptions, sans frais, au taux de change, réduit à 0 F. 75 0/10 pour les versements en monnaie locale et au pair pour les versements en monnaie française.

LA BANQUE fera toutes les avances nécessaires aux personnes, qui ne seraient pas, en ce moment, en mesure de verser l'intégralité du montant de leurs souscriptions.

Les Titres seront remis aux souscripteurs, sans autres frais, à leur arrivée à la Réunion.

## Les futurs Impôts

Examinant après nous la situation économique qui sera faite à la Réunion après la guerre, un de nos confrères du matin reconnaît également que la subvention de deux millions et demi, votée chaque année par le Parlement pour équilibrer le budget de notre C.P.R. a beaucoup de chances d'être supprimée après les hostilités.

Si, comme tout semble l'indiquer, cette subvention écrasante est mise à la charge du Budget local, en même temps que le C.P.R. deviendra la propriété de la Colonie il ne suffira pas pour faire face à cette lourde dépense, d'augmenter le tarif de transport des voyageurs et des marchandises. Il est évident que les tarifs actuels, qui ne couvrent pas dans bien des cas le prix de revient de certains transports, devront être majorés, mais dans une proportion raisonnable qui ne soit pas susceptible d'enrayer l'essor de l'Agriculture locale.

Il sera donc indispensable de trouver de nouveaux impôts pour combler le trou que l'exécution de notre C.P.R., assurée désormais à nos frais prochains dans les finances locales.

Aux impôts indirects, on a déjà demandé tout ce qu'ils pouvaient rendre. Toutes les industries, tous les commerces, et toutes les professions ont été assujettis à la patente, la plupart des objets de consommation ont été fortement taxés; le droit sur l'alcool vient d'être élève, celui sur le tabac le sera prochainement; le riz et le morue, qui constituent la nourriture du pauvre, ont été également frappés sans la moindre considération.

Il ne reste plus guère à taxer que le sucre consommé dans la colonie et que le Conseil général, dans un but humanitaire, s'est toujours refusé jusqu'à ce jour à soumettre à la taxe de consommation. Ce qui n'empêche pas, sur un ton passif, nos usiniers de nous le vendre au détail à 0,70 le kilog, alors que le sucre leur revient à peine dans les circonstances présentes, à 0 fr. 28 le kilog. Au surplus, les impôts indirects, qui atteignent indistinctement et dans les mêmes proportions toutes les classes de la population, les pauvres comme les riches, ne tiennent pas assez compte des différences de situation et de fortune.

Que peut faire à M. X., qui gagne en spéculant sur les sucres ou sur les riz des centaines de mille francs par an, que ces produits, pour ne parler que de ceux-là, soient imposés dans le pays de quelques sous en plus? Cette légère augmentation ne peut avoir aucune répercussion sur son budget.

Mais il n'en est pas de même du prolétaire, qui est obligé de compter et pour lequel l'élévation du prix de vente amène forcément une réduction des quantités consommées et par suite des privations.

Il importe donc, dans l'intérêt de la masse, qu'on s'arrête dans la voie des impôts indirects et qu'on songe un peu plus que dans le passé, à frapper la richesse acquise, en augmentant le nombre des impôts directs, qui n'existent pour ainsi dire pas dans la Colonie. Il suffit, en effet, de consulter le Budget de 1917, pour constater que sur une recette globale de plus de six millions non compris les parts des communes, les impôts directs ne figurent en y compris encore les droits d'enregistrement et l'impôt personnel supprimé depuis, que pour un million à peine.

C'est vraiment insuffisant et de ce côté la capacité contributive de la Colonie est loin d'avoir été atteinte.

Quand il s'agira donc de chercher des ressources nouvelles pour faire face aux charges nouvelles qui nous seront certainement imposées après la guerre, qu'on se garde donc bien de frapper une fois de plus à la bourse des petits, déjà si allégée par les impôts indirects actuellement en vigueur.

Qu'on s'adresse au contraire aux sources inespérées de richesses et de profits.

Et si le Parlement, approuvant les propositions de M. Ceccaldi, qui estime que la France a suffisamment éprouvé sa faute, en subventionnant depuis si longtemps notre C.P.R., laisse désormais complètement à notre charge les dépenses de notre railway, nos députés devront moins songer à nous éviter cette taille, qu'à trouver immédiatement les moyens susceptibles de nous permettre de faire face à nos nouvelles obligations.

Au nombre de ces moyens, l'application aux vieilles colonies de l'impôt sur le revenu et de la loi sur les bénéfices supplémentaires réalisés pendant la guerre s'imposent tout d'abord.

Quand on a besoin d'argent, il faut aller le prendre de préférence là où on l'entasse pour permettre à des générations futures de vivre sans travailler et laisser enfin tranquilles les parias de cette colonie, qui ont déjà assez de mal pour vivre et pour nourrir leur nichée.

LE PEUPLE.

## Versez à l'Emprunt

Amis lecteurs, n'hésitez pas à verser toutes vos économies à l'emprunt national.

Hâtez-vous car l'emprunt ouvert le 5 Octobre courant sera immédiatement clos le 29 du même mois.

Etachant 87,50 nos rentes de cinq francs, vous placez votre argent à près de 6 0/0, et vous ne courez d'autre risque que celui d'augmenter votre capital dans un bref délai. N'hésitez pas donc à faire un excellent placement en même temps qu'un geste patriotique, car votre versement si modeste qu'il soit doit contribuer à la victoire de la France.

Que le manque de monnaie française ne vous arrête, car pour les souscripteurs de l'emprunt national le change vient d'être abaissé à 1 0/0 au Trésor et dans les perceptions et à 0 fr 75 0/0 à la Banque de la Réunion.

Pour le triomphe de la France versez donc sans la moindre appréhension toutes vos disponibilités et montrez aussi qu'à la Réunion les prolétaires comme les riches, sont avant tout de bons patriotes qui ne regardent pas plus à leur argent qu'à leur sang, quand il s'agit de hâter l'heure de la Victoire.

LE PEUPLE.

## AVIS

Monsieur Joseph Désiré, commerçant au Bois-de-Nelles (St Paul) donne avis à Messieurs les Négociants, Banquiers et autres, que pour raison de santé il transfère sa patente à son fils Alexis Désiré, qui continuera son commerce dans le même local.